



(Annexe n°1)

**CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES**  
**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS**  
**AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**  
*Scrutin des 13 et 14 avril 2022*

<b>OPÉRATIONS ÉLECTORALES</b>	<b>DATES</b>
Affichage des listes électorales	À compter du lundi 28 février 2022
Délais de dépôt des listes de candidatures et des éventuelles professions de foi.	du lundi 28 février 2022 (09h00) au lundi 28 mars 2022 (12h00).
Date de clôture du dépôt des listes de candidatures et des éventuelles professions de foi.	Lundi 28 mars 2022 au plus tard (12h00).
Date butoir de demande d'inscription sur les listes électorales des électeurs dont l'inscription est subordonnée à demande de leur part	Jeudi 07 avril 2022 au plus tard (17h00).
En cas de constat d'inéligibilité d'un candidat: réunion du Comité Electoral consultatif (article D.719-24 du code de l'éducation)	Mardi 29 mars 2022 au plus tard (17h00).
Affichage des listes de candidatures recevables	Vendredi 1 <sup>er</sup> avril 2022 (au plus tard)
Date butoir pour l'établissement des procurations de vote	Mardi 12 avril 2022 (12h00)
Date du scrutin	Mercredi 13 avril 2022 de 08h00 à 16h00, pour les usagers relevant respectivement des bureaux de vote du centre universitaire d'Agen et du site Renaudel  Mercredi 13 avril 2022 et Jeudi 14 avril 2022, de 08h00 à 18h00, pour les usagers relevant respectivement du bureau de vote central de l'Université Bordeaux Montaigne  → les usagers vérifiant la qualité d'électeur et qui n'auraient pas voté le 13/04/2022 auprès de leur bureau de vote de rattachement sont autorisés à voter auprès du bureau de vote central.
Proclamation des résultats	Au plus tard dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales.